Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 2026-112
ID : 035-213501042-20261016-2026_10_61-DE

République Française
Département ILLE ET VILAINE
EPINIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 13 octobre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/10/2026.

Présents : Mmes : RAMÉ-PRUNAUX Sylvie, LAURENT Régine, JOULAIN Caroline, TRUFFLET Joëlle, RENOU Ophélie, JOLY Emmanuelle, HUBERT Elodie MM : BOURGEAULT Thierry, GRANDIÈRE Bruno, DESPRES Jean-Louis, ROIZIL Jérôme, HARDY Benoît, HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud

Excusés : Monsieur RUAUX Philippe donne pouvoir à Monsieur DESPRES Jean-Louis, Madame CHOQUET Anne-Laure donne pouvoir à Madame Sylvie RAMÉ-PRUNAUX

A été nommé secrétaire de séance : Emmanuelle JOLY

2026_10_61 – SDE35 : Présentation du rapport annuel

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel d'activité du Syndicat Départemental d'Energie 35 qui retrace l'action de ce syndicat et ses activités au cours de l'année 2025.

Le Conseil municipal décide :

- **DE PRENDRE ACTE** de la présentation faite.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 15/10/2026

Le Maire
SYLVIE RAMÉ-PRUNAUX

MAIRIE D'EPINIAC
35120 (Ille-et-Vilaine)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétaire de séance
EMMANUELLE JOLY

Publicité des actes de la commune par voie électronique le